



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marie-Christine Grouzmann, nouvelle pharmacienne cantonale à partir du 1er juin 2017

Titulaire d'un diplôme fédéral de pharmacien et d'un FPH de pharmacien hospitalier, Marie-Christine Grouzmann est au bénéfice d'une large expérience dans les domaines touchant aux produits thérapeutiques. Elle exercera sa fonction au sein de l'Office du Médecin cantonal où elle reprendra la fonction d'Anne-Sylvie Fontannaz qui, après 25 ans d'activité au sein de l'administration cantonale, a fait valoir son droit à la retraite.

Rattaché à l'Office du Médecin cantonal, le pharmacien cantonal exerce, avec son équipe, l'autorité d'expertise pour les décisions relevant des autorités politiques dans les domaines touchant aux produits thérapeutiques (accès aux médicaments, qualité et sécurité des produits, activités des laboratoires d'analyses médicales, recherche sur l'être humain). Il supervise également les activités liées au contrôle, inspections et autorisations concernant les produits thérapeutiques et les laboratoires d'analyse. Pour mener à bien ces activités, le Service de la santé publique a procédé à l'engagement de Marie-Christine Grouzmann, qui prendra ses fonctions en juin 2017.

Titulaire d'un diplôme fédéral de pharmacien et d'un FPH de pharmacien hospitalier, âgée de 54 ans, Marie-Christine Grouzmann est actuellement responsable de la pharmacie de l'Hôpital Ophtalmique Jules-Gonin. Elle a auparavant travaillé de nombreuses années à la pharmacie du CHUV, où elle a assumé la responsabilité de différents secteurs: fabrication, logistique pharmaceutique et assistance pharmaceutique. Au vu de ce parcours, la candidature de Mme Grouzmann est apparue particulièrement intéressante à l'Office du Médecin cantonal.

Marie-Christine Grouzmann reprendra cet été les activités d'Anne-Sylvie Fontannaz qui, après 25 ans d'activité au service de la fonction publique, a fait valoir son droit à la retraite. Le système de santé vaudois lui doit de nombreux apports, notamment une forte implication dans la mise en place de « Cercles de qualités » en EMS. Amorcée il y a une dizaine d'années, cette activité a permis d'instaurer un dialogue entre infirmiers,

médecins et pharmaciens afin d'optimiser les prescriptions et diminuer les coûts des médicaments.

Mme Fontannaz a aussi contribué à la mise en place de la Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain, une instance qui veille à la protection des sujets de recherche et évalue la conformité des projets de recherche sur l'être humain aux exigences éthiques, juridiques et scientifiques ainsi qu'aux bonnes pratiques de la recherche. Le Conseil d'Etat remercie chaleureusement Mme Fontannaz pour son professionnalisme et son engagement tout au long de ces années afin que la population vaudoise puisse bénéficier des meilleurs soins possible.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 février 2017

DSAS, Dr Karim Boubaker, Médecin cantonal, 079 597 64 14